

**DECISION PRISE EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DU CODE GENERAL  
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

**Délégation faite au Président**

**Réf. : n° 29 – 2010**

**Date : le 10 Mai 2010**

**OBJET : Fourniture de groupes électropompes pour le service assainissement**

**Exposé**

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté de Communes des Pieux assure l'exploitation et l'entretien du réseau de collecte et de traitement des eaux usées.

Afin de maintenir, en bon état de fonctionnement, les postes de relèvement disposés sur le réseau, une consultation a été lancée selon l'article 28 du Code des Marchés Publics pour procéder au remplacement préventif de 6 groupes électropompes usagés ou sous-dimensionnés.

Trois offres ont été remises par les sociétés HOUSSIN BOBINAGE, H20 ELEC et THYSSEN KRUPP.

<b>Société</b>	<b>Prix en € HT</b>
HOUSSIN BOBINAGE	9 948,03 €
H20 ELEC	10 329,19 €
THYSSEN KRUPP	9 404,00 €

Après analyse, la société THYSSEN KRUPP présente l'offre économiquement la plus avantageuse au regard du critère d'attribution qui est le prix.

**Par ces motifs, le Président de la Communauté de Communes des Pieux,**

**Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,**

**Vu la délibération n° 2009-083 du 11 décembre 2009 portant délégation de pouvoir au Président,**

Vu le Code des Marchés Publics et notamment son article 28,

**Décide**

**ARTICLE 1 :** de confier la fourniture de 6 groupes électropompes à la société THYSSENKRUPP agence Cotentin, Z.I. Tourlaville – B.P. 62 – rue Jean Bouin – 50110 TOURLAVILLE – sachant que les crédits sont ouverts au budget assainissement (nature 2151).

**ARTICLE 2 :** d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Acte rendu exécutoire  
après envoi en Sous-Préfecture  
le : **17/05/2010**  
et publication ~~au mairie~~  
du : **21/05/2010**



Pour le Président empêché,  
Le 1<sup>er</sup> Vice-Président,

  
Olivier BERNARD



LE VICE PRÉSIDENT

  
Olivier BERNARD